



Initiative conjointe de Cartographie des services de Protection

Note sur la définition des interventions/services clés par thématique de protection au Niger

But : l'objectif de cette note est de lister et définir les interventions clés/services de protection dans le contexte humanitaire au Niger en vue de servir de référence et de guider la cartographie des interventions clés disponibles pour répondre aux besoins de protection dans les régions affectées par la crise humanitaire au Niger. Il s'agit particulièrement d'élaborer des définitions contextualisées et accessibles de différentes interventions en Protection Générale, Protection de l'Enfant (PE), Logements Terres Biens (LTB), Violences basées sur le Genre (VBG), Lutte Anti-Mine (LAM) qui pourraient faciliter de cartographier ces interventions auprès de différents partenaires.

Thématique: Protection generale	
Liste d'interventions/ services cles	Definition
monitoring/suivi de protection	Le suivi de la protection dans le contexte d'un déplacement interne implique généralement la collecte, la vérification et l'analyse d'informations, afin de repérer les violations des droits de l'homme subies par les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (« déplacés internes ») et autres populations touchées et les risques de protection (y compris les risques de VBG, PE) qu'elles rencontrent pour pouvoir mettre en place des réponses efficaces. Ces activités comprennent le monitoring à base communautaire (suivi des risques de protection, les menaces potentielles, les vulnérabilités et les capacités au sein des communautés), la collecte de données sur les incidents sécuritaires et de protection individuels
Protection à base Communautaire	Ensemble des actions qui permettent de soutenir le renforcement des capacités et des solutions locales avec des acteurs communautaires motivés pour soutenir, activer et développer les capacités des membres de la communauté à atteindre une autoprotection positive. Il s'agit entre autres : les sessions de renforcement de capacités des structures communautaire de protection y compris les leaders communautaires, des volontaires communautaires, organisations à base communautaire etc. sur les thématiques de la protection ; la dynamisation des comités villageoise de protection d'enfant, etc...
SANTE MENTALE ET LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	La santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) désignent tout type de soutien local ou extérieur visant à protéger ou à favoriser le bien-être psychosocial et/ou à prévenir ou traiter les troubles mentaux. Le résultat final spécifique souhaité ou escompté en SMSPS est de réduire la souffrance et améliorer la santé mentale et le bien-être psychosocial des populations concernées (Femmes, Hommes, Filles et garçons). La santé mentale et le soutien psychosocial concourt à rétablir chez les individus qui font face à des adversités diverses (crises environnementales, conflits armés, difficultés quotidiennes, troubles mentaux, neurologiques ou abus de substance...), certain aspects de la personnalité dont, notamment : Le fonctionnement, le bien-être subjectif , faire face a l'ampleur d'un état de détresse invalidante prolongée et/ou présence d'un trouble mental, neurologique ou lié à l'utilisation de substances psychoactives (ou symptômes associés), faire face aux problèmes (par exemple, grâce à des compétences de communication, de gestion du stress, de résolution de problèmes, de gestion des conflits ou à des compétences professionnelles), améliorer le comportement social et les liens sociaux . Les services/activités de la SMSPS sont variés mais peuvent se regrouper autour d'axes majeurs que sont :

Thematique: Protection generale

Liste d'interventions/ services cles	Definition
	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités ciblant les communautés ou segments de communautés (Les sensibilisations, l'instauration des conditions favorables à la mobilisation communautaire, le renforcement du soutien communautaire et familial, les espaces sûrs, soutien psychosocial dans l'éducation, tous autres aspects sociaux ou psychosociaux mis en œuvre par d'autres acteurs (protection, santé, nutrition...)) - Les activités ciblant les individus identifiés (Premiers secours psychologiques, le référencement des individus/familles vers les ressources disponibles, les conseils de base ou Counseling aux individus/groupes/familles, la prise en charge clinique des troubles mentaux par des professionnels de santé non spécialisés, la prise en charge clinique des troubles mentaux par des professionnels de santé spécialisés. - Les activités générales en faveur de la SMSPS (supervision technique ou clinique, soutien psychosocial aux agents de l'aide humanitaire, les formations/orientations, les évaluations/analyses de la situation, le suivi/évaluation).
Gestion de cas de Protection générale (GCP)	<p>La gestion des cas de protection est une méthode structurée et soutenue pour fournir des réponses réactives et correctives, à une personne présentant un risque accru de violation de ses droits pour l'aider à gérer et, en définitive, à revendiquer ses droits, menant à leur sécurité, leur dignité et la résilience qui en découle. Il s'agit d'un processus d'autonomisation et de collaboration en s'appuyant sur les ressources de la victime, l'accompagner pour se connecter aux services nécessaires lui permettant de prendre le contrôle de sa vie personnelle, apprendre de nouvelles façons de penser sa situation et adopter de nouveaux comportements qui peuvent l'aider à se rétablir et à répondre aux nouveaux risques.</p> <p>Cette gestion de cas soutient les personnes qui ne relèvent pas du champ d'application de VBG et de PE. Ce service prend principalement en charge les adultes qui ne sont pas à risque de violence sexuelle ou sexiste. Les bénéficiaires en gestion de cas de protection peuvent nécessiter une orientation vers des services juridiques spécialisés et SPSM mais resteront sous la responsabilité du travailleur social GCP.</p>
Aide juridique	<p>Il s'agit des interventions permettant de fournir l'informations juridique, les conseils juridique et/ou l'assistance juridique. Ces interventions visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À familiariser les communautés affectées avec les systèmes juridiques officiels existants (réglementations, lois et coutumes régissant les questions civiles/administratives, pénales et relatives aux droits de l'homme), en particulier lorsqu'ils concernent leurs déplacements. • À conseiller les communautés affectées au sujet des options juridiques dont ils disposent pour faire suite à une violation spécifique de leurs droits ou faire valoir des droits. • L'expression "aide juridique" recouvre en outre les notions d'éducation au droit, d'accès à l'information juridique et d'autres services fournis à toute personne à la faveur des mécanismes alternatifs de règlement des conflits.

Thématique: Protection generale

Liste d'interventions/ services cles	Definition
Aide Judiciaire	<p>Il s'agit des interventions qui offrent un soutien direct aux communautés affectées pour leur permettre de surmonter les obstacles juridiques, d'avoir accès à leurs droits, d'obtenir réparation en cas de violation des droits et de régler les différends par les voies appropriées (appui procédures administratives, représentation juridique, récupération des documents, traitement des dossiers auprès des tribunaux y compris dans les mécanismes de règlement traditionnelle, etc).</p> <p>L'aide judiciaire s'entend des conseils, de l'aide et de la représentation devant les JURIDICTIONS sur toutes matières du droit (pénale, civile, administrative)</p>
Sensibilisation/dif fusion de l'information pour la protection	<p>Il s'agit des interventions qui fournissent les informations pertinentes pouvant soutenir les efforts et renforcer la capacité des communautés et des individus à se protéger eux-mêmes. Cela peut inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les campagnes d'information sur les risques de protection, les services de protection disponibles, l'emplacement des points de distribution de l'assistance humanitaire et l'orientation, les critères d'éligibilité - Le référencement et l'orientation vers les services de protection - Information sur le principe du retour volontaire et le droit de s'installer dans une autre partie du pays, - Informations sur la législation et la jurisprudence pertinentes concernant le déplacement interne et veiller à ce que l'assistance soit fournie aux personnes déplacées - Informations sur la situation dans les zones de retour/d'installation ailleurs et sur la dynamique du conflit et la situation sécuritaire dans les zones concernées, etc
Opérations de recensement/Enregistrement des PDI	<p>L'enregistrement des PDI est un processus collaboratif au moyen duquel des données relatives à des individus ou à des groupes qui ont été déplacés à l'intérieur de leur pays sont collectées dans le but d'apporter des informations pour défendre leurs intérêts, d'améliorer les interventions de protection et d'assistance et, en fin de compte, de trouver une solution durable au déplacement. Il comprend la collecte et l'inscription de données personnelles détaillées, dans le but d'identifier ultérieurement la personne, par exemple, pour faciliter la distribution de l'assistance et la protection.</p>
Appui à la cohésion sociale	<p>Ces interventions couvrent une gamme d'initiatives requises pour assurer que les communautés et les sociétés peuvent vivre ensemble de façon plus équitable et pacifique. Cela comprend des activités de prévention et gestion des conflits, le travail de transformation durant et après le conflit, la sensibilisation aux conflits, le renforcement de la paix, la réconciliation, de même que le travail touchant le multiculturalisme et le pluralisme. Des exemples d'activités incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue au sein des communautés déplacées ainsi qu'entre les déplacés internes et les communautés d'accueil/de retour • Les activités et échanges culturels et sociaux, les activités facilitant la coexistence pacifique et l'intégration des déplacés internes • Renforcement de capacités des communautés affectées pour participer aux prises de décision • Mise en place des méthodes/mécanismes de dialogue, de plainte et de résolution des conflits basés sur la communauté

Thematique: Protection de l'Enfant

Liste d'interventions/ services cles	Definition
SANTE MENTALE ET LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	<p>Assistance fournie aux enfants susceptibles de développer des troubles mentaux du fait d'avoir été exposées a des événements traumatisants. Il ne s'agit pas des interventions spécialisées, mais le personnel fournissant ces services devrait disposer d'une formation et d'un encadrement conséquents. Exemple : écoutes individuels ou sessions structurées, soutien à travers des groupes d'entraide, groupe des pairs. Toutefois, selon le degré du choc/stress, un référencement au niveau du service spécialisé peut être requis (Niveau 4 de la pyramide de la SMSPS).</p> <p>NB : Le soutien individuel de la Santé Mentale et Soutien Psychosocial SMSPS se fait souvent par la gestion des cas, tandis que la SMSPS de groupe repose sur un curriculum facilité par des animateurs formés et supervisés.</p>
Assistance juridique pour la PE	<p>Assistance qui consiste à offrir aux enfants, au cours des procédures pénales, civiles et administratives un soutien juridique qui soit accessible, adapté à l'âge des enfants, multidisciplinaire et qui réponde aux nombreux besoins légaux et sociaux des enfants. Cette assistance peut être offerte par des juristes et des non-juristes qui ont bénéficié d'une formation sur les droits de l'enfant et sur le développement des enfants et des adolescents, et qui sont à même de communiquer efficacement avec des enfants et avec celles et ceux qui sont responsables d'eux. Exemple : conseils et orientation pour faciliter l'accès à la justice, monitoring des lieux de détention,</p>
Assistance judiciaire pour la PE	<p>Consiste à un accompagnement des enfants pendant les procédures pénales, civiles et administratives <u>devant les cours et tribunaux</u>. Cette assistance est offerte uniquement par <u>des juristes formés</u> et en exercice (Avocats).</p>
Espace amis des enfants	<p>Espaces sûrs dans lesquels les communautés créent des environnements stimulants offrant aux enfants des activités ludiques libres ou organisées, des activités récréatives, de loisir et d'apprentissage. Les EAE peuvent proposer un encadrement pédagogique, un soutien psychosocial, ainsi que d'autres activités qui aident les enfants à retrouver un sentiment de normalité et de continuité et les compétences de vie courantes pour les adolescents, et l'éducation liée a la sante de la reproduction du les adolescentes. Il s'agit souvent des espaces réaménagés dans la communauté. Ils peuvent être réservés aux enfants d'une tranche d'âge bien précise ou être accessibles à toutes les tranches d'âge.</p>
Placement d'enfants en famille d'accueil temporaire/transitoire	<p>Le placement dans une famille d'accueil consiste à placer un enfant exposé à un danger ou un risque, dans une autre famille autre que la sienne. Cette famille d'accueil lui fournit des soins nécessaires jusqu'à ce que l'enfant retourne dans sa famille biologique. La prise en charge dans une famille d'accueil peut être temporaire ou définitive. Le placement dans une famille d'accueil est fait surtout lorsque l'enfant est non accompagné ou séparé, soit pour incapacités des parents biologique. Le placement peut être faite sur décision du juge ou les services de protection de l'enfant. Cela vient avec un paquet de service : un appui en prise en charge alimentaire, habillement, soins médicaux, activités récréatives, les formations des FAT etc.</p>
Rétablissement des liens familiaux ou	<p>Processus consistant à rechercher les membres de la famille d'un enfant (ENA/ES) ou les personnes initialement chargées, par la coutume ou par la loi, de s'occuper de lui, ou aspirant à tenter de retrouver la trace d'enfants qui sont recherchés par leurs parents, et enfin, processus visant à réunir l'enfant et sa famille,</p>

Thematique: Protection de l'Enfant

Liste d'interventions/ services cles	Definition
Recherche et réunification familiale	ou la personne initialement chargée de s'occuper de lui, en vue d'établir ou de rétablir une prise en charge à long terme. Le terme « recherche » est souvent utilisé pour couvrir l'ensemble du processus.
Sensibilisation, Information de protection de l'Enfant et referencement	Fournir des informations nécessaires en vue d'un environnement protecteur des enfants. Il s'agit en effet de la conscientisation des parties prenantes (les communautés, les enfants, les parents, les enseignants, les leaders locaux et religieux, les groupements communautaires) sur entre autres les droits des enfants, les conséquences de la violence y compris les violences/exploitation sexuelles, l'enregistrement des naissances à l'état civile, la non-participation des enfants aux hostilités, la scolarisation des enfants etc
Service d'Hebergement d'urgence	Offrir un hébergement temporaire en toute urgence à un enfant en détresse, un enfant victime de maltraitance/violence, un enfant non accompagné ou séparé, un enfant égaré, un EAFGA pour le sauver et le protéger soit à travers une famille d'accueil transitoire, un parent ou une famille proche, un centre d'accueil le temps que des dispositions/mesures idoines soient prises par les autorités compétentes (Juge des Mineurs, Officier des Mineurs, DRPE). L'hospitalisation au service d'urgence à la suite d'une des situations citées ci-haut est aussi une forme d'hébergement d'urgence avec l'accompagnement d'une personne de confiance. A noter que seule l'autorité peut décider et procéder à l'hébergement d'urgence.
Gestion de cas ESNA et enfants à risque ou victimes de violence, d'abus et d'exploitation	La gestion de cas est une approche participative visant à répondre aux besoins d'un enfant en particulier courant un risque de subir ou ayant subi des préjudices. La gestion de cas offre un soutien individualisé, coordonné, holistique et multi-sectoriel à des problèmes complexes de protection de l'enfance. (SMPE 2019. Standard 18). Autrement dit, il s'agit d'une approche par laquelle est organisée et gérée la prise en charge individuelle des problèmes de l'enfant (et de sa famille) de façon appropriée, systématique et en temps donné, à travers un soutien direct ou des référencement, et en accord avec les objectifs. Les étapes: Identification des enfants vulnérables, Evaluation des besoins de l'enfant et sa famille, Plan de prise en charge individuel, Mise en œuvre du plan de prise en charge y compris un soutien direct et des services de référencement, Suivi et revue du dossier et clôture du cas.
La réinsertion (socio-économique, professionnelle et ou scolaire)	Consiste à mettre en place des activités qui contribuent à faciliter la réinstallation dans sa famille et sa communauté (généralement d'origine) un enfant qui en a été séparé, afin qu'il puisse être protégé et entouré et développer un sentiment d'appartenance et une raison de vivre dans tous les aspects de la vie. Ces actions vont au-delà de la simple réunification physique de l'enfant et de sa famille et envisagent un processus à long terme de création de liens et de soutien entre l'enfant et sa famille et sa communauté. Ex : assurer la formation professionnelle d'un ex EAFGA, appuyer le retour à l'école après avoir interrompu pour des raisons évidentes (viol, enrôlement, etc), donner des AGR ou activités agro-pastorales aux enfants/familles des enfants dans le but d'assurer leur réintégration.
La protection à base communautaire	Ensemble des actions qui permettent de soutenir le renforcement des capacités et des solutions locales avec des acteurs communautaires motivés pour soutenir, activer et développer les capacités des membres de la communauté à atteindre une autoprotection positive. Il s'agit entre autres : les sessions de renforcement de capacités des leaders communautaires sur les thématiques de la protection des enfants ; la redynamisation des comités villageoise de protection d'enfant, etc...

Thematique: VBG

Liste d'interventions/ services cles	Definition
SANTE MENTALE ET LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL (SMSPS)	<p>Sont des services ou un soutien aux survivants de VBG leur permettant de se remettre des effets émotionnels, psychosociaux et sociaux de la VBG, y compris, sans s'y limiter, des soins de crise, un soutien émotionnel et pratique à plus long terme et l'accès à l'information. Cela comprend la gestion de cas (G.C), les premiers secours psychologiques pour acquérir la stabilité nécessaire à une prise de décision rationnelle, les conseils psychologiques par de personnes formées ou de professionnels pour surmonter le stress, les traumatismes et la dépression. Dans les contextes où les psychologues ou les assistants psychosociaux formés peuvent travailler dans le cadre de programme VBG, les services en SMSPS incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La thérapie individuelle avec les victimes de la VBG, cela comprend l'accompagnement psychosocial pour traiter les diagnostics individuels de santé mentale comme la dépression, l'anxiété et le syndrome de stress post-traumatique (SSPT). - Une thérapie de groupe pour les problèmes de santé mentale courants liés à la VBG, notamment la dépression, l'anxiété et le stress post-traumatique ainsi que la toxicomanie et ou les changements de comportement.
la gestion de cas VBG	<p>Tout en restant dans le grand paquet des services sociaux la Gestion de cas a pour particularité d'organiser le processus global de soutien aux personnes survivantes de VBG allant de l'évaluation initiale des besoins à la clôture du dossier en passant par les autres étapes la coordination et le suivi de la réponse avec les autres prestataires de services, la collecte la gestion et le partage des données sur les cas de VBG. La gestion de cas implique une organisation, en général un membre des services sociaux ou de soutien psychosocial, qui se charge de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux et problèmes auxquels sont confrontées une survivante et sa famille sont identifiés - Les survivantes sont informées de toutes les options à leur disposition ; - Les survivantes doivent être suivies de manière coordonnée ; - Les survivantes bénéficient d'un soutien émotionnel tout au long du processus
Service de réinsertion socio-économique	<p>Il s'agit des interventions de renforcement des capacités ou fourniture d'argent, de ressources pour permettre aux survivants et aux personnes vulnérables d'acquérir des connaissances et des compétences pour chercher un emploi ou commencer une activité qui leur fournira un revenu et les autonomisera. Ces activités visent à renforcer l'accès des survivants et des personnes vulnérables aux ressources et aux opportunités économiques pour réduire leur dépendance pour leurs besoins fondamentaux, protéger leur dignité et réduire les risques d'exploitation.</p>
Appui en hébergement temporaire	<p>Les maisons/abris sûrs sont des lieux qui offrent une sécurité immédiate, un refuge temporaire et un soutien aux survivants et à leurs familles en danger imminent qui fuient des situations violentes ou abusives ou qui risquent de subir de nouvelles violences et qui souhaitent être protégés par des abris sûrs, la police ou sécurité communautaire et réinstallation. Ce refuge doit être composé de professionnels et leur emplacement doit être confidentiel.</p>

Thematique: VBG

Liste d'interventions/ services cles	Definition
Appui au transport vers les services	Ce service qui est une sous composante des services sociaux consiste à prendre en charge les couts liés au transport des survivantes dans le respect des normes de sécurité et de confidentialité, vers les services de prises en charge qui se trouvent de fois à distance des lieux de résidence des survivantes, il s'agit des frais de transport et de séjours de la survivante et de son ou ses accompagnants.
Appui en vivres	Il s'agit d'une assistance en vivres au profit des survivantes et leur accompagnant lors de leur séjour pour des services d'assistance en dehors de leur lieu habituel de résidence lorsque ces derniers ne disposent pas de ressources adéquates.
Appui non-vivres (kit de dignité etc)	Suite a certain acte de violence faites aux femmes ces dernières se trouvent dans un état de dénuement total de certains items important pour sa dignité et son estime de soi le contenu du kit doit être contextualisé en fonction du milieu socioculturel et de la saison pendant laquelle est arrivé l'incident. C'est la composition d'un certain nombre d'articles permettant aux survivants(tes) de maintenir leur hygiène personnelle et leur dignité
service medical	Interventions médicales pour faire face aux conséquences sanitaires et aux blessures sur la santé physique et reproductive résultant des incidents de VBG. Cela comprend la gestion clinique du viol dans les 72 heures, la prophylaxie post-exposition (PEP) et la contraception d'urgence (CU) dans les 120 heures ainsi que la prise en charge des violences conjugales. Les services médicaux comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • L'Identification des survivantes de violence conjugale • La fourniture de kit post viol • Les Soutien de première ligne • Les soins des blessures et traitement médical d'urgence • L'examen et soins suite à une agression sexuelle • L'évaluation de la santé mentale et soins • La documentation (médico-légale)
service d'assistance juridique	Les services d'assistance juridique ou judiciaire consistent à aider les survivants à connaître leurs droits, à revendiquer leurs droits légaux et à prendre des décisions éclairées, trouver une solution juridique à chaque problématique juridique d'accéder aux juridictions et obtenir justice cela se fait par les juristes , avocat, ou notaire etc
service d'assistance judiciaire	Assistance judiciaire consiste à obtenir l'assistance d'un professionnel du droit en cas de litige et d'avoir l'assurance de la prise en charge des frais de procédure (frais d'assignation ou d'huissier, honoraires d'avocat, frais de greffe etc.), il convient de souscrire une assurance de protection juridique.
Sécurité et sureté	Il s'agit des services de sécurité offerts par les acteurs de sécurité nationale y compris la police, gendarmerie etc. pour assurer la protection des survivants contre davantage violences. Aussi au Niger les chefs traditionnels offre protection et secours d'urgence aux personnes vulnérables face à leurs agresseurs.

Thematique: VBG

Liste d'interventions/ services cles	Definition
La Sensibilisation, Information VBG et orientation	Action de sensibiliser, de conscientiser, de rendre sensible, réceptif, attentif à aux questions de VBG d'une part et d'autres part offrir des informations claires sûres et véridiques sur les services disponibles, l'orientation des survivants, leur importance et les conditions d'accès
Espaces surs pour les femmes et les filles	Des lieux physiques structurés, conçus pour promouvoir la sécurité physique et émotionnelle ainsi que le bien-être général de différentes femmes et des filles. Ces lieux accueillent traditionnellement de nombreux services, un soutien collectif et individuel aux femmes et aux filles, des activités de divertissement et d'apprentissage des aptitudes à la vie quotidienne.

Thematique: LTB

Liste d'interventions/ services cles	Definition
sensibilisation sur les droit LTB	Sensibilisation de masse ou en petit groupe sur les thématiques LTB (sécurité d'occupation, l'importance des LTB, la cohésion sociale, l'occupation secondaire, l'éviction forcée, les textes sur les LTB etc)
Conseil sur les droit LTB	conseil individuel et selon les cas aux bénéficiaires, orientation des beneficiaire vers les services compétent pour la réclamation de leur droit LTB, identification des cas nécessitant une assistance
Assistance pour la reclamation des droit LTB	Assistance pour l'obtention des actes de sécurisation foncière, résolution des cas au prés des autorités locales à travers les mécanismes communautaires de gestion de conflit, orienter le bénéficiaires sur les actions pour réclamer ses droits LTB
Diallogue communautaire	le dialogue communautaire permet de mettre ensemble tous les membres de la communauté et échanger sur les thématiques de cohésion sociale
Securisation fonciere/ Due Dilligency	il s'agit ici de la transversalité des LTB aux autres acteurs humanitaires (Sécurité alimentaire, ABNA) pour la sécurisation des espaces pour leur activités, le respect des droits LTB dans la réponse humanitaire. (procédures de clarification du statut foncier des sites, sécurité d'occupation etc...)
Renforcement des capacités	il s'agit ici du renforcement des capacités des autorités locales sur les LTB afin que ceux-ci soient non seulement capables de leur identifier mais d'apporter une réponse, il s'agit également de leur renforcement de capacités des mécanismes collaboratifs de résolution des conflits
Plaidoyer	Organiser les ateliers, les rencontres bilatérale avec les autorités concernées afin de faciliter l'accès des personnes déplacées et autres aux droits LTB . Ceci se fait également à travers la documentation sur la situation des droits LTB, remonter d'information auprès des autorités et des acteurs pour tirer la sonnette d'alarme, changer les politiques si besoin, vulgariser les textes pour amener à comprendre et à protéger les doits LTB ;

Thematique: Lutte Anti Mine (LAM)

Liste d'interventions/ services clés	Definition
Education aux Risques des Engins Explosifs	<p>Il s'agit des interventions qui aident les communautés affectées à mieux gérer les risques pour réduire le nombre d'accidents liés aux engins explosifs. Cela inclut les activités de prévention permettant la prise de conscience et le changement de comportement face au danger d'Engins Explosifs à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liaison communautaire, réalisée par des agents locaux formés, permet de créer une relation de confiance avec les communautés, d'échanger et de faire remonter des informations capitales, comme la présence d'engins dans des lieux non répertoriés. - L'éducation aux risques liés à la circulation des armes légères et de petits calibres : des campagnes médiatiques, des séances de sensibilisation, des formations de membres de la société civile mais aussi des autorités locales afin de mieux les informer et de promouvoir les comportements adéquats à adopter pour réduire les risques d'accidents.
Le déminage humanitaire	<p>Il s'agit des interventions qui vise à restituer une terre sans risque EE aux habitants, de réduire les accidents et d'assurer la sécurité individuelle et économique des populations locales. Cela implique les activités de dépollution des zones infestées, et le dispositif "Destruction des engins explosifs isolés" est mobilisé à la demande des autorités locales.</p>
La destruction des stocks	<p>Il s'agit des actions visant à accompagner les autorités pour détruire les stocks de mines anti personnel et assurer la gestion et l'inspection des stocks d'armement et munition.</p>
Le plaidoyer	<p>Il s'agit des interventions visant à plaider auprès des autorités pour le déminage du territoire et à dégager des moyens pour financer des programmes de déminage et d'aide aux victimes.</p>
Assistance aux victimes	<p>Il s'agit des interventions visant à couvrir tous les aspects de l'aide aux victimes des mines et des restes explosifs de guerre allant de l'intervention médicale à la réinsertion sociale. Cela inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique aux centres de réadaptation physique et fonctionnelle et formation de professionnels de la réadaptation (kinésithérapeutes, techniciens orthoprothésistes, ergothérapeutes, etc.). - Soutien psychosocial, création et mise en lien de réseaux de soutien dans les régions pour les survivants. - Éducation, formation professionnelle, emploi et accès aux services de réadaptation et sociaux... afin de permettre l'inclusion socioéconomique des victimes en situation de handicap. - Appui aux gouvernements pour la mise en place de politiques publiques en faveur des victimes de mines